

Peut-on sauver les forêts tropicales ?

RICHARD RICE • RAYMOND GULLISON • JOHN REID

Une gestion «durable» des exploitations forestières tropicales peut réduire la biodiversité. La constitution de réserves serait un mode de préservation plus efficace.

La destruction des forêts tropicales humides est une catastrophe écologique : ces habitats luxuriants abritent une flore et une faune très variées, dont les biologistes n'ont encore étudié qu'une infime partie. L'une des causes principales de cette destruction est l'abattage des arbres exotiques dont le bois a une grande valeur.

Comment concilier les intérêts économiques des exploitants forestiers et la conservation de la forêt ? Cette dernière serait-elle préservée par une réglementation plus stricte de l'abattage des arbres et par la replantation des espèces d'arbres coupées ? Il y a quelques années, nous aurions accepté l'idée, car cette pratique concilie l'intérêt des populations locales et la biodiversité. Toutefois, nous avons changé d'avis depuis que nous observons des exploitations forestières en Amérique du Sud : la régénération, naturelle ou artificielle, des ressources forestières ne protège pas la forêt, et elle n'est pas rentable.

Dans la plaine bolivienne, l'Organisation internationale du bois tropical étudie la durabilité des méthodes d'exploitation dans la Forêt de production permanente Chimanés, qui s'étend sur 500 000 hectares de forêt humide amazonienne. La principale essence de bois exploitée dans cette région

est l'acajou du Honduras (*Swietenia macrophylla* King). Nous avons découvert que les jeunes plants d'acajou ne poussent et ne prospèrent que sur des zones bouleversées par des événements naturels, notamment près de rivières dont des crues récentes ont nettoyé les rives et enfoui la végétation sous une épaisse couche de sédiments. Par suite, les acajous poussent par groupes de même âge et de même taille, assez distants les uns des autres. Dans une seule de ces zones, tous les arbres atteignent une taille commercialisable au même moment : une exploitation non réglementée aboutira donc inéluctablement à la coupe de tous les arbres les plus âgés.

Même si les forestiers ne coupaient pas tous les acajous, la croissance naturelle ne suffirait pas au remplace-

ment des arbres récoltés : les jeunes plants d'acajou (et de quelques autres essences tropicales) ne poussent pas à l'ombre de la forêt tropicale dense, de sorte que l'intervention humaine serait indispensable. Les exploitants devraient créer des conditions favorables au développement de nouveaux plants d'acajou en ouvrant de larges espaces dans la forêt, comme la nature le fait parfois. Le travail nécessaire serait gigantesque et devrait en outre s'accompagner de coûteux «nettoyages» périodiques, afin d'éliminer les espèces concurrentes de l'acajou. Au total, les interventions perturberaient une si grande surface de forêt que l'objectif global de conservation serait compromis. La préservation de l'acajou réduirait la diversité biologique de la forêt.

D'autre part, nous avons calculé que l'exploitation durable de la forêt Chimanés serait moins rentable. Les forestiers ont probablement fait le même calcul : ils appliquent des règles d'exploitation durable dans moins de 0,12 pour cent de leurs concessions tropicales. La plupart du temps, ils abattent le plus vite possible les arbres de plus grande valeur marchande, sans se préoccuper de l'état des bouquets d'arbres résiduels et sans investir dans leur régénération. Le nombre d'essences ex-



1. DES GRUMES D'ACAJOU CENTENAIRE attendent d'être découpées dans une scierie bolivienne. L'acajou (*Swietenia macrophylla* King), l'une des essences tropicales les plus précieuses, est exploité dans de nombreuses régions d'Amérique centrale et du Sud, notamment au Guatemala, au Belize, en Bolivie, au Pérou et au Brésil.

traites va de une à 80 ou 90 (lorsqu'il existe une demande pour une grande variété d'espèces).

Couper est plus rentable

Afin de comprendre cette attitude, comparons les rentabilités de la coupe immédiate des arbres accompagnée d'un placement du produit de la vente, et du maintien des arbres sur pied, leur valeur augmentant avec leur volume. Dans le premier cas, les taux d'intérêt donnent la mesure du profit. Dans les pays en développement, les risques étant considérables et les capitaux rares, les taux d'intérêt réels sont souvent élevés : 17 pour cent en moyenne ces dernières années, en Bolivie. Les sociétés qui réalisent rapidement leur actif placent leurs profits immédiatement et obtiennent des rendements permanents élevés.

La conservation des arbres sur pied est d'un rapport inférieur : entre 1987 et 1994, l'augmentation réelle du prix de l'acajou a été en moyenne de un pour cent par an, tandis que la croissance annuelle en volume des arbres de taille commercialisable est inférieure à quatre pour cent. Au total, la valeur des acajous (ainsi que de la plupart des autres essences commerciales des régions tropicales américaines) augmente au plus de quatre à cinq pour cent par an. Le gain est donc quatre fois inférieur à celui d'un placement en Bolivie.

En outre, la valeur des arbres sur pieds peut s'effondrer si le vent, le feu ou une maladie les détruit, ou si le gouvernement décide de limiter l'exploitation forestière. Le choix de ne pas couper les arbres est donc un investissement incertain, dont le rendement est, au mieux, égal à celui d'un placement sûr (dans un pays riche) de l'argent tiré de l'abattage des arbres. Les exploitants forestiers, comme la plupart des investisseurs, évitent les

2. CES DEUX ZONES FORESTIÈRES SONT EXPLOITÉES, mais les dégradations sont très différentes. Des forestiers pratiquant une exploitation conforme à une réglementation stricte ont abattu la plupart des arbres de cette zone de l'île de Vancouver, au Canada (*en haut*) ; paradoxalement, les forestiers de Bolivie du Sud (*en bas*), soumis à un faible contrôle gouvernemental, n'ont coupé qu'une infime partie de la forêt renfermant des espèces de valeur marchande élevée.



Michael M. Stewart



Robin B. Foster